

# AUBAÏ MEMA



# Sommaire

Etat civil.....	2
Edito .....	3
Conseil municipal.....	4/9
Environnement.....	10
Culture et festivités .....	11
Communication.....	12/13
Ecoles et jeunesse .....	14/15
C.C.A.S .....	16/17
Sports et Associations.....	18
Nos amis de plumes et de poils.....	18
Travaux en cours.....	19
Parole à l'opposition.....	19
Paroles d'assos.....	20/26
Permis de construire.....	27
Déclaration préalable.....	27
Aubais pratique.....	28

## ÉTAT CIVIL

### Les p'tits bout'chous sont arrivés ...

Shayna, Micheline, Alexia MAGNAT COMBES, née le 14 mai 2020 à Nîmes  
Inès AÏT-M'BAREK, née le 18 mai 2020 à Montpellier  
Rayan AÏT-M'BAREK, né le 18 mai 2020 à Montpellier  
Anaé, Agathe, Chloé RISCO, née le 18 mai 2020 2020 à Nîmes  
Victoria, Marie FAURE, née le 31 mai 2020 à Montpellier  
Eléna, Véronique PERAULT, née le 01 juillet 2020 à Nîmes  
Maxence, Amable BELLON, né le 03 juillet 2020 à Montpellier  
Mahé, Eddy, Gilles POLLIN, né le 10 Août 2020 à Nîmes  
Astrid, Madeleine, Régine BENDRIS, née le 14 Août 2020 à Nîmes

### Toutes nos félicitations aux heureux parents

### Ils se sont dit oui ...

Fabrice RAVON et Célia CHAMBON, le 18 Juillet 2020 à Aubais  
Pascal LIOTAUD et Sophie COURCOUL, le 24 Juillet 2020 à Aubais  
Guy JATTEAU et France GERDOLLE, le 25 Juillet 2020 à Aubais  
Stéphane FRANCHON et Nathalie PELLISSIER, le 12 septembre 2020 à Aubais  
Kévin NINOT et Laura ANCEL, le 26 septembre 2020 à Aubais

### Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes mariés

### Ils nous ont quitté ...

Sylvain, Joseph NAVARRO, décédé le 08 avril 2020 à Caveirac  
Monique, Marie-Thérèse LOUIS née FONTA, décédée le 11 mai 2020 à Aubais  
Marie, Laure GALAUD, décédée le 05 juin 2020 à Pélissanne  
Renée, Fernande LAMBOT née PETIT, décédée le 20 juin 2020 à Aubais  
Louis, Henri PHILIP, décédé le 23 juin 2020 à Gallargues le Montueux  
Daniel, Guy AGOSTINI, décédé le 24 juin 2020 à Castelnau le lez  
Salvador MIRAS, décédé le 25 juin 2020 à Nîmes  
Annie, Renée FAVRIT née VERRIEUX, décédée le 15 juillet 2020 à Aubais  
Jeanne, Marie, Geneviève TUZET, née DOUCET décédée le 25 juillet 2020 à Aubais  
Marie-Louise, Clarisse, Joseph RICHARD née VARET, décédée le 13 Août 2020 à Aubais  
Roger, Bernard GOURAT, décédé le 05 septembre 2020 à Aubais

### Nos sincères condoléances à la famille et aux proches

**Conception graphique :** Mairie  
**Directeur de la publication :** Angel POBO, Maire  
**Crédits photos :** Mairie d'Aubais, associations locales  
**Impression :** Trio Impression, Calvisson  
**Tirage :** 1450 exemplaires



Chères Aubaisiennes,  
Chers Aubaisiens,

Le 23 mai 2020, le Conseil municipal m'a investi à l'unanimité aux fonctions de Maire. Dès la première semaine, l'ensemble de votre équipe municipale a commencé à s'approprier les nombreux dossiers de notre commune. J'ai notamment reçu l'ensemble des fonctionnaires individuellement afin de faire leur connaissance, comprendre leur fonctionnement ainsi que leurs attentes.



Très rapidement, nous avons été confrontés à une triste réalité : la vétusté du réseau d'adduction d'eau potable avec des ruptures de canalisations à répétition qui ont malheureusement perturbé le quotidien d'une grande majorité d'Aubaisiens. Tout ceci sur fond de grosses chaleurs et de sécheresses saisonnières.

Nous avons fait en sorte de les gérer au mieux et surtout, nous avons identifié les zones qui devront être réparées avant l'été prochain pour éviter que cette situation ne se renouvelle.

Je remercie l'ensemble de la population qui a fait preuve de patience lors des différentes coupures d'eau.

Comme nous vous l'avons promis lors de la campagne, nous avons débuté le débroussaillage des chemins communaux dans le cadre des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) avec le chemin de la Maisonnette de Danton.

Par ailleurs, dans le cadre du plan Canicule, le CCAS a pris contact avec nos aînés ainsi qu'avec les personnes les plus fragiles de notre village. Pour la première fois, nous avons distribué un courrier accompagné d'un bulletin d'inscription pour que chacun puisse s'identifier en Mairie. Cela nous permet de prendre des nouvelles de chacun en cas de fortes chaleurs, comme nous l'avons fait lors du confinement.

Comme vous avez pu le constater, nous avons été obligés, au regard des restrictions sanitaires, d'annuler l'ensemble de nos festivités à commencer par le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet.

Malgré tout, la situation sanitaire s'améliorant et avec l'accord des autorités, j'ai pris la décision de permettre aux jeunes de la classe 2022 de floquer notre traditionnelle « empègue » et demandé à la commission des festivités d'organiser la journée du 15 août dans les prés de la manade de la Vidourlenque.

Cette journée festive fut un grand succès permettant aux jeunes et moins jeunes de partager l'instant d'une journée, un moment de convivialité. Aux dires du manadier, cela faisait bien longtemps qu'il n'y avait eu autant de monde !

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de cette journée et les Aubaisiens présents qui ont contribué à sa réussite.

Enfin, sans entrer dans le détail, un grand nombre de travaux ont été réalisés durant ces 100 premiers jours de mandat que ce soit dans le cimetière, les écoles... et d'autres sont déjà lancés.

En fin d'année, je me présenterai devant vous en réunion publique, avec votre conseil municipal, pour partager avec vous les démarches engagées et les projets étudiés.

Ces derniers mois, le rythme a été très soutenu. Aussi je remercie l'ensemble des fonctionnaires ainsi que l'équipe municipale qui n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts.

Enfin, je souhaite adresser une pensée particulière à l'ensemble des soignants qui n'ont de cesse d'être sur le front pour mieux nous servir.

La situation reste préoccupante. Aussi, je vous demande la plus grande prudence en respectant les consignes sanitaires pour protéger les plus fragiles et nous permettre de retrouver un rythme de vie normal.

Le Maire  
Angel POBO



## Désignation des délégués de la Commune au SIVOM AUBAIS-VILLETTELLE

Sont élus à l'unanimité :

Emiliana BRANEYRE - Titulaire  
Angélique ROURESSOL - Titulaire  
Patrice CAIROCHE - Titulaire  
Cyprien PARIS - Suppléant  
Céline COMBE - Suppléante  
Christian ROUSSEL - Suppléant

## Conseil Municipal du 12 juin 2020

### Etaient présents :

**Mesdames:** Carine MOLITOR, Mireille SCHNEIDER, Hélène LAVERGNE, Ariane CARREAU, Angélique ROURESSOL, Sabine GOURAT, Emiliana BRANEYRE, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Pilar CHALEYSSIN, Estelle VILLANOVA, Madeleine BUCQUET

**Messieurs :** Angel POBO, Antoine ROUSSEAU, Laurent TORTOSA, Jean-François GUILLOTON, Jean-Claude ROME, Patrice CAIROCHE, Romain HERNANDEZ, Christian ROUSSEL, Richard BERAUD, Cyprien PARIS, Jean-Marc LLORENS

### Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal a fixé à seize le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS en respectant la parité ; à savoir huit membres élus issus de Conseil Municipal et huit membres nommés par le Maire. Il est à noter que le Maire est président de droit.

### Election des représentants au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Sont désignés pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

Hélène LAVERGNE  
Lucie DE LA CRUZ  
Céline COMBE  
Christian ROUSSEL  
Jean-Claude ROME  
Mireille SCHNEIDER  
Ariane CARREAU  
Estelle VILLANOVA

### Création de commissions municipales

Sont créées à l'unanimité les commissions suivantes :

- **Finances** composée de Carine Molitor, Christian Roussel, Angélique Rouressol, Laurent Tortosa, Jean-François Guilloton, Mireille Schneider, Richard Béraud et Madeleine Bucquet

- **Ecoles et jeunesse** composée de Angélique Rouressol, Laurent Tortosa, Ariane Carreau, Emiliana Braneyre, Patrice Cairoche, Cyprien Paris, Mireille Schneider et Estelle Villanova

- **Développement économique** composée de Jean-François Guilloton, Sabine Gourat, Ariane Carreau, Romain Hernandez, Christian Roussel, Cyprien Paris, Richard Béraud et Jean-Marc Llorens

- **Urbanisme** composée de Emiliana Braneyre, Richard Béraud, Jean-Claude Rome, Jean-François Guilloton, Laurent Tortosa, Antoine Rousseau, Sabine Gourat et Jean-Marc Llorens

- **Environnement** composée de Antoine Rousseau, Jean-Claude Rome, Laurent Tortosa, Angélique Rouressol, Céline Combe, Lucie De La Cruz, Romain Hernandez et Pilar Chaleyssin

- **Culture et festivités** composée de Cyprien Paris, Mireille Schneider, Angélique Rouressol, Emiliana Braneyre, Richard Béraud, Romain Hernandez, Sabine Gourat et Madeleine Bucquet

- **Sports et associations** composée de Ariane Carreau, Patrice Cairoche, Angélique Rouressol, Antoine Rousseau, Christian Roussel, Jean-Claude Rome, Romain Hernandez et Jean-Marc Llorens

- **Communication** composée de Céline Combe, Romain Hernandez, Angélique Rouressol, Antoine Rousseau, Carine Molitor, Cyprien Paris, Hélène Lavergne et Jean-François Guilloton

## **Election des membres de la commission d'appels d'offre**

La présidence revient à Angel POBO

Sont désignés pour siéger, pour la durée du mandat, au sein de la commission d'appels d'offres :

- Richard Béraud - Titulaire
- Carine Molitor - Titulaire
- Madeleine Bucquet - Titulaire
- Angélique Rouressol - Suppléante
- Emilana Braneyre - Suppléante
- Jean-Marc Llorens - Suppléant

## **Délégation au Maire d'ester en justice au nom de la commune**

Le Conseil Municipal autorise le Maire d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.  
Vote à l'unanimité.

## **Délégation au Maire pour la conclusion et révision du louage de choses**

Est donné à l'unanimité au Maire, pour toute la durée de son mandat, l'autorisation de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

## **Conseil Municipal du 10 juillet 2020**

### **Etaient présents :**

**Mesdames:** Carine MOLITOR, Mireille SCHNEIDER , Ariane CARREAU, Angélique ROURESSOL, Sabine GOURAT, Emiliana BRANEYRE, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Pilar CHALEYSSIN, Estelle VILLANOVA, Madeleine BUCQUET.

**Messieurs :** Angel POBO, Antoine ROUSSEAU, Romain HERNANDEZ Jean-François GUILLOTON, Jean-Claude ROME, Patrice CAIROCHE, Christian ROUSSEL, Richard BERAUD, Cyprien PARIS.

### **Etaient excusés :**

Hélène LAVERGNE qui a donné pouvoir à Angel POBO,  
Laurent TORTOSA qui a donné pouvoir à Patrice CAIROCHE.

**Etait absent :** Jean-Marc LLORENS

## **Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.**

Suite au vote pour désigner les délégués et leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale, la liste "Aubais Demain" a obtenu 6 mandats de délégués et 4 mandats de suppléants. La liste "Pour l'Amour d'Aubais" a obtenu 1 mandat de délégué.

Sont proclamés délégués : Angel POBO, Mireille SCHNEIDER, Jean-François GUILLOTON, Angélique ROURESSOL, Cyprien PARIS, Hélène LAVERGNE et Madeleine BUCQUET

Sont proclamés suppléants : Patrice CAIROCHE, Carine MOLITOR, Antoine ROUSSEAU et Ariane CARREAU

## **Délégation au Maire en matière de marchés publics, accords-cadres et avenants**

Le Conseil Municipal autorise le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement :  
- des marchés et accords-cadres de services et de fournitures dont le montant est inférieur au seuil européen (inférieur à ce jour à 214 000 €HT)  
- des marchés et accords-cadres de travaux dont le montant est inférieur à 1 000 000 €HT  
Ainsi qu'à toute décision concernant leurs avenants.  
Vote à l'unanimité.

## **Formation des élus municipaux**

Le Conseil Municipal approuve les orientations suivantes données à la formation des élus :

- Participation citoyenne : principes, enjeux et outils
- Les fondamentaux de l'action publique locale,
- Les dispositions législatives et réglementaires relatives au statut des élus locaux,
- Les missions de la collectivité municipale,
- L'environnement local
- Le champ de compétence des élus,
- Les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions,

Par ailleurs, il fixe le montant des dépenses de formation aux élus locaux à 8 000€ pour l'année 2020.  
Vote à l'unanimité.

## BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

### Approbation du Compte de Gestion 2019

Approbation à l'unanimité du compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur.

### Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal décide par 2 voix pour et 19 abstentions ( Madame Chaleyssin ne participe pas au vote) de prendre acte du compte administratif 2019, de reconnaître la sincérité des comptes et d'en arrêter les résultats définitifs.

### Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 et budget primitif 2020

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation 2019 et du budget primitif 2020.

### Vote des taux d'imposition de la Commune pour l'année 2020

Vote à l'unanimité du maintien des taux d'imposition 2019 pour l'année 2020 soit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.10%  
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 75.51%

## BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### Approbation du Compte de Gestion 2019

Approbation à l'unanimité du Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur.

### Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal décide par 2 voix pour et 19 abstentions ( Madame Chaleyssin ne participe pas au vote) de prendre acte du compte administratif, de reconnaître la sincérité des comptes et d'en arrêter les résultats définitifs.

### Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 et budget primitif 2020

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 et du budget primitif 2020.

### Vote du taux de la participation communale - Assainissement et eau potable

Maintien à l'unanimité  
- du prix de l'abonnement à 15.2444€ pour l'eau potable et 10.6709€ pour l'assainissement.  
- du prix des surtaxes communales par mètre cube consommé à 0.35€ pour l'eau potable et 0.60€ pour l'assainissement.

## IMPORTANT

L'analyse du budget 2020 et la présentation du budget 2021 vous seront expliquées en détail dans le cadre d'un numéro spécial du bulletin municipal, au cours du premier trimestre 2021.  
Nous nous tenons à votre disposition pour toute précision qui vous serait utile.

### Création d'une prime exceptionnelle dans le cadre de la crise COVID-19

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Cette prime sera attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, pendant l'état d'urgence sanitaire:

- Pour les services techniques, du fait des contraintes supplémentaires engendrées notamment par les nécessités renforcées de nettoyage et de désinfection du village.

- Pour les services administratifs, du fait de la nécessité d'effectuer leurs fonctions en présentiel et/ou en télétravail avec leur matériel personnel, en assurant la continuité du fonctionnement de la collectivité tout en s'adaptant aux contraintes et évolutions réglementaires liées à la situation d'état d'urgence sanitaires.

- Pour les ATSEM, du fait de la nécessité d'assurer la continuité de l'accueil des enfants des personnes prioritaires dans des conditions de sécurité renforcées.

- Pour la police municipale, du fait de la participation active aux mesures de prévention et de contrôle durant la période de confinement et plus largement d'état d'urgence sanitaire nécessitant un surcroît de travail.

## **Suppression d'un emploi à temps non complet suite à la modification de la durée de service d'un poste permanent**

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps non complet de 30 heures hebdomadaires à compter du 1er août 2020.  
Vote à la majorité par 21 voix et 1 abstention.

## **DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIVERS SYNDICATS**

### **Désignation des délégués de la Commune à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Le Conseil Municipal décide de proposer comme

#### Commissaires titulaires :

Monsieur Jean-Louis PIANTA  
Monsieur Jean-Pierre GREFFHULE  
Monsieur Jean –Michel BOISSON  
Monsieur André MARTINEZ  
Monsieur Daniel AUGADE  
Monsieur Yves BERTRAND  
Monsieur Jean-Louis BOISSIER  
Monsieur Christian CHALLIER  
Monsieur Philippe FABRE  
Monsieur Joël BRUGUIERE  
Madame Sylvie MARTIN-PAGES  
Monsieur Christian MAUREL  
Monsieur Aimé TEYSSIER  
Madame Geneviève DOUDELET  
Monsieur Thierry VIEILLY

#### Commissaires suppléants :

Monsieur Jacques TICHIT  
Monsieur Daniel ROMIEU  
Madame Elisabeth BELIERE  
Madame Géraldine FABRE épouse OLLIVIER  
Madame Pascale VIEILLY  
Madame Reine NOUIS épouse IMBERT  
Monsieur Louis CAUSSE  
Monsieur Yves COULON  
Madame Arlette GLEIZE  
Monsieur Yves MARTIN  
Monsieur Robert OBLED  
Monsieur Christian NOUIS  
Monsieur René PARIS  
Monsieur Jean-Luc RANIERI  
Monsieur Albéric SURGUET  
Monsieur Yves MARTINEZ

### **Désignation du délégué à la Commune au Comité National d'Action Sociale**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Madame Lucie DE LA CRUZ membre pour représenter la Commune au Comité National d'Action Sociale.

### **Désignation des délégués de la Commune au Syndicat Intercommunal pour le Maintien et le Protection des Traditions, Coutumes et Sites Camarguais**

Sont désignés à l'unanimité comme titulaires Monsieur Cyprien Paris et Monsieur Angel POBO et comme suppléante Madame Mireille Schneider pour représenter la Commune au Syndicat Intercommunal pour le Maintien et la Protection des traditions, Coutumes et Sites Camarguais.

### **Désignation des délégués de la Commune au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)**

Sont désignés à l'unanimité comme membres titulaires Monsieur Angel POBO et Monsieur Laurent TORTOSA et comme membres suppléants Madame Emiliana BRANEYRE et Monsieur Antoine ROUSSEAU pour représenter la Commune au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

### **Désignation des délégués de la Commune au SMDFCI Salavès Sommiérois**

Sont désignés à l'unanimité Monsieur Jean-Claude ROME comme membre titulaire et Monsieur Antoine ROUSSEAU comme membre suppléant pour représenter la Commune au Syndicat Mixte de défense de la forêt du Sommiérois.

### **Désignation du correspondant de la Commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE)**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame Emiliana BRANEYRE en qualité de correspondant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard.

### **Nomination d'un référent ambroisie**

Le référent ambroisie pouvant être un agent territorial, un élu ou un bénévole, Monsieur le Maire propose de nommer François LAVERGNE.  
Vote à l'unanimité.

### **Désignation d'un délégué en charge des questions de défense**

Est désigné à l'unanimité Monsieur Jean-François GUILLOTON aux fonctions de délégué en charge des questions de défense.

## URBANISME

### Exercice du droit de préemption

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire, pour la durée de son mandat, d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.

### **Autorisation au Maire à signer un acte authentique de vente pour la cession des parcelles communales B 3329, B 3330 et B 3331**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer l'acte authentique de vente pour la cession d'une parcelle communale de 2208 m<sup>2</sup> au droit de la parcelle B 2158 au prix de 35 500€.

### **Autorisation au Maire à signer un compromis et un acte authentique de vente pour la cession d'une parcelle communale cadastrée B 3068**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer le compromis et l'acte authentique de vente pour le cession d'une parcelle communale cadastrée B 3068 d'une superficie de 565 m<sup>2</sup> au prix de 39 550€.

## DIVERS

### **Validation des modifications apportées par la commune à la base nationale d'adresses**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les modifications apportés à la base nationale d'adresses, réalisées dans le cadre du développement de la fibre optique.

## DEMANDE DE SUBVENTIONS

### **Autorisation au Maire de demander une subvention dans le cadre du plan rebond de l'agence de l'eau : réservoir**

Dans le cadre du schéma directeur établi en 2016, il est établi que la construction d'un nouveau réservoir d'eau qui viendrait en complément de celui déjà existant, améliorerait la capacité de stockage. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le projet de travaux des réseaux d'eau potable évalué à 783 000 € HT et d'autoriser le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du plan rebond auprès des instances concernées.

### **Autorisation au Maire de demander une subvention dans le cadre du plan rebond de l'usage de l'eau : canalisation de refoulement**

Le schéma directeur établi par un bureau d'études en 2016, fait apparaître des faiblesses concernant l'adduction d'eau. Afin de pallier à ce problème, il convient de rénover la canalisation. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le projet de travaux de réseaux d'eau potable évalué à 687 752 €HT et d'autoriser le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du plan rebond auprès des instances concernées.

### **Autorisation au Maire de demander une subvention dans le cadre du plan rebond de l'agence de l'eau : alimentation en eau potable à Garrigouille.**

Le quartier de Garrigouille, limitrophe d'Aigues -Vives, est actuellement desservi en eau potable par le réseau d'eau potable d'Aigues -Vives. Afin de permettre une autonomie de distribution d'eau, le raccordement des administrés qui ne le sont pas à ce jour et une uniformisation des tarifs de l'eau sur le territoire de la commune, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le projet de travaux de réseaux d'eau potable évalué à 507 600€ HT et d'autoriser le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du plan rebond auprès des instances concernées.

## L'eau dans tous ses états !

Comme vous le savez, l'alimentation en eau potable a été un sujet délicat pour la commune lors des derniers étés et 2020 n'a pas échappé à la règle avec de nombreuses coupures dues à un réseau d'alimentation en eau potable en mauvais état. Depuis le mois de juin, aux côtés de notre délégataire (la SAUR), notre commune s'est engagée simultanément dans 4 catégories d'actions.

### Réhabilitation des réseaux

Notre rendement de réseau (il s'agit du rapport entre la quantité d'eau distribuée au robinet et celle qui est pompée dans notre nappe) est aujourd'hui de 68%. C'est insuffisant et nous avons fixé l'objectif de 75% à la SAUR. Des travaux ont déjà été entrepris dans plusieurs rues du village pour réparer des fuites signalées (chemin du Pioch, chemin neuf, rue du moulin) ou pour réhabiliter un réseau vétuste (rue de l'arceau). Ce programme se poursuivra dans les mois et les années à venir.

### Élimination du plomb

Suite à une campagne de contrôles réalisés dans l'été, du plomb a été trouvé dans le réseau d'eau potable de la cantine scolaire, des écoles et de la mairie. Des travaux en urgence ont été effectués de façon à ce que ni les enfants, ni les fonctionnaires en mairie ne soient exposés à une eau contaminée. Comme dans bien d'autres villages, le plomb est encore trop présent à Aubais. La municipalité a donc décidé d'en faire sa priorité pour la première année de mandat et des enquêtes sur le réseau seront effectuées partout où des incertitudes subsistent sur l'élimination des branchements au plomb.

### Rénovation des forages et de l'alimentation du réservoir

Notre commune est équipée de 3 forages qui puisent l'eau dans le champ captant du Liverna. L'un de ces forages est neuf et fonctionne normalement. En revanche, l'état des deux autres forages ne permet pas d'assurer une alimentation régulière du village en eau potable. Nous allons donc les remplacer dans l'hiver 2020-2021. En combinant ces travaux de rénovation au renouvellement futur de la canalisation de refoulement (qui apporte l'eau du Liverna jusqu'à nos réservoirs) nous devrions pouvoir assurer une distribution régulière de l'eau potable, y compris lors des prochains étés. Plusieurs demandes de subvention à l'Agence de l'Eau ont été déposées en ce sens dès le mois de juillet.

### Sécheresse et restrictions d'eau

Si notre réseau d'eau potable mérite un certain nombre de travaux, notre commune doit également travailler sur la consommation d'eau potable, notamment en période estivale. Cette année encore, l'état de sécheresse a été déclaré dans notre Région et la Préfecture du Gard a imposé des restrictions sur l'arrosage, essentiellement limité au goutte à goutte pour les jardins potagers. Nous remercions très sincèrement les Aubaisiennes et les Aubaisiens qui, conscients de cette nécessité, ont revu à la baisse leurs besoins « non essentiels » en eau potable. Nous comptons sur votre civisme, le respect des règles pour adopter un comportement éco-responsable.

Pour finir, vous savez également que notre commune compte moins de 50% d'habitations reliées au **réseau d'assainissement collectif**. Des travaux de réhabilitation des réseaux existants ont également été effectués cette année (chemin de beau site et chemin du mas Bégon) et un branchement à l'assainissement collectif sera proposé dès 2020 à 13 habitations du chemin de la Roque. Cette politique, nécessaire pour des raisons à la fois économiques et écologiques, sera poursuivie dans les années qui viennent, conformément aux engagements pris lors de la campagne municipale.



## Journée du 15 août 2020



Le 15 Août 2020 restera gravé dans la mémoire de chacun d'entre nous, du fait des conditions exceptionnelles d'organisation dues à la situation sanitaire. Cette journée n'a pas vraiment remplacé notre fête votive mais elle a permis de **se retrouver entre «festéjaïres», amoureux de la fête et des traditions, toutes générations confondues.**

Une très belle journée sous le signe de la convivialité, grâce à notre manadier, M. Thierry Teyssier, qui a accepté de recevoir les Aubaisiens sur ses terres. Chacun a pu s'amuser grâce aux différentes animations proposées :

Les «pitchouns» sur les structures gonflables, les raseteurs «en herbe» avec les vachettes, les aficionados avec la ferrade , ...etc...

La pena « Los Caballeros », en alternance avec les DJ Maxime et Luca, a enflammé musicalement les prés de la manade, donnant ainsi une ambiance « fête votive ».

Le taureau à la broche, que chacun a pu observer toute la journée, tournant devant le feu de bois, a été servi par « l'aubaisienne traiteur » et a ravi tous les convives.

Merci aux membres du club taurin qui ont assuré la gestion de la buvette, ce qui leur a demandé beaucoup de travail de préparation et d'investissement.

Cet évènement, c'était aussi, un peu, l'épilogue de 6 matinées d'aubades que la jeunesse avait réalisées précédemment, respectant ainsi la tradition des empègues. Cette année, l'empègue réalisée par M. Yves MARTIN est un hommage au personnel soignant qui a œuvré pendant la difficile période de confinement.

La soirée ciné nous a fait remonter le temps, grâce aux images recueillies par M. Cyril LOUIS lors des fêtes votives précédentes et au reportage réalisé par le club taurin à l'occasion du cinquantenaire de l'association.

Un beau témoignage des années passées dans lequel nous avons pu revoir avec émotion certaines figures du village, disparues aujourd'hui. De plus, certaines personnes se sont peut être reconnues dans le reportage.

Un grand merci à tous les acteurs de cette manifestation, organisateurs et participants, qui ont collaboré pour que ce 15 août 2020 ait la couleur de tous les 15 août à Aubais et pour que perdurent ainsi nos traditions. Nous espérons nous retrouver tous en 2021 dans de meilleures conditions.

***Ensemble, partageons notre histoire et construisons notre avenir***



## Quelques petits changements à la Mairie...



Afin de permettre aux fonctionnaires de vous accompagner au mieux dans vos démarches, nous avons pris les décisions suivantes :

- **Les heures d'ouverture au public ont été légèrement modifiées:**  
Lundi - mardi - mercredi et vendredi 8h30 -12h00 et 14h00 - 17h30  
Jeudi 8h30 - 12h00

- le **secrétariat du CCAS** vous reçoit désormais **sur rendez-vous uniquement**.  
Pour cela, il vous suffit de contacter la mairie au 04.66.80.89.00

## Bulletin municipal

Ce bulletin est le dernier de l'année 2020 et aussi le dernier sous cette forme.

Janvier 2021 verra la 1ère parution de votre journal aubaisien nouvelle version !

**Nouveau design ! nouvelles rubriques !** Et ... surtout ... afin de vous tenir informés au plus près de la vie du village.....**le bulletin devient mensuel !**

L'équipe municipale s'est engagée à vous faire participer à la vie du village et à mettre en avant des valeurs telles que la solidarité, le partage et la communication.

**Et pour cela, nous avons besoin de vous !**

Que souhaiteriez-vous voir dans votre bulletin municipal ?

**Autre nouveauté :**

Afin de préserver l'environnement, une version numérique sera proposée à ceux qui le souhaitent. Pour cela , il vous suffira d'adresser votre courriel au service Communication de la Mairie. Nous vous remercions pour votre implication.



## Communication de la Communauté de Communes



Depuis le 1er août, il est indispensable de vous munir de la carte magnétique pour accéder aux déchetteries du territoire. En effet, tous les sites (Aubais, Uchaud, Vergèze et Vestric) sont maintenant équipés d'un système de borne avec une barrière.

Afin de ne pas modifier les conditions, 52 passages annuels gratuits seront autorisés pour les véhicules légers ( voitures particulières au sens de l'article R.311-1 du Code de la Route, avec ou sans remorque simple essieu, véhicules utilitaires légers de type fourgonnette ou pick-up et véhicules à moteur 2 ou 3 roues et les vélos avec ou sans remorque) sans qu'aucune démarche ne soit nécessaire. Cette application est en vigueur depuis le 1er septembre 2020.

Les gros apports (plateaux, fourgons, remorques double essieu, ...) seront facturés de la manière suivante :

- Au poids en fonction de leurs apports sur la déchetterie de Vestric ( recommandé)
- Forfait de passage sur les autres déchetteries au tarif de 35€.

**Les services de la Communauté de Communes se tiennent à votre disposition pour toute demande complémentaire - 04 66 35 55 55**

## Lancement des commissions extra-municipales !

Comme vous le savez désormais toutes et tous, nous avons à cœur de vous faire participer à la vie démocratique de notre village et comme nous l'avons annoncé dans notre programme électoral, nous souhaitons mettre en place des commissions extra-municipales.



### Des « commissions extra-municipales » ?

Ce sont des commissions thématiques pilotées par deux élu.e.s et composées d'élu.e.s et de non- élu.e.s. Elle se réunissent au minimum une fois par trimestre.

Ensemble élu.e.s et administré.e.s y proposent des projets en relation avec la thématique de la commission, centralisent des informations et ainsi co-construisent des projets pour Aubais. La participation à ces commissions s'inscrit dans la durée.

A partir de ces commissions, il pourra être organisé des groupes de projet pour travailler sur des projets très ciblés. Dans ces groupes de projet, il pourra y avoir d'autres Aubaisien.ne.s qui souhaitent s'impliquer uniquement sur lesdits projets. Cette autre façon de s'impliquer est plus ponctuelle car une fois le projet terminé, le groupe projet se dissout.

Pour compléter cette présentation, voici la liste des différentes commissions auxquelles vous pouvez postuler et les élu.e.s qui en ont la charge :

- la commission « **Finances** », pilotée par Carine Molitor et Christian Roussel
- la commission « **Ecoles et jeunesse** », pilotée par Angélique Rouessol et Laurent Tortosa
- la commission « **Urbanisme** », pilotée par Emiliana Braneyre et Richard Béraud
- la commission « **Associations et sports** », pilotée par Ariane Carreau et Patrice Cairoche
- la commission « **Culture et festivités** », pilotée par Mireille Schneider et Cyprien Paris
- la commission « **Eau, environnement et agriculture** », pilotée par Antoine Rousseau et Jean-Claude Rome
- la commission « **Commerce et redéploiement économique** », pilotée par Sabine Gourat-Vigrou et Jean-François Guilloton
- la commission « **Communication** », pilotée par Céline Combe et Romain Hernandez
- la commission du **CCAS**, pilotée par Hélène Lavergne et Lucie De La Cruz

Nous avons besoin de vous, de votre éclairage, de vos compétences, de votre élan !

Alors n'hésitez pas et envoyez votre candidature à l'adresse mail de la mairie : [contact.mairie@aubais.fr](mailto:contact.mairie@aubais.fr)  
Sans oublier de préciser à quelle commission vous souhaitez participer.

## Listes électorales

En 2021 auront lieu les prochaines élections.  
Si vous souhaitez pouvoir voter, pensez à venir en mairie vous inscrire sur les listes électorales.

Pour information, les personnes qui ont déménagé sur le village doivent penser à venir déposer un justificatif de domicile en mairie afin de mettre à jour votre carte d'électeur.

## Recensement

Le recensement est le premier acte civique et administratif de nos enfants.

Il est important qu'ils le posent **PERSONNELLEMENT**.  
Aussi, nous invitons les jeunes gens de plus de 16 ans à venir se présenter en mairie afin de procéder à leur recensement.

**Jeunes gens**, pensez à prendre le **livret de famille** et votre carte d'identité.



## Masques

Depuis quelques temps, trop de masques (et pas que ...) sont jetés dans les rues de la commune.

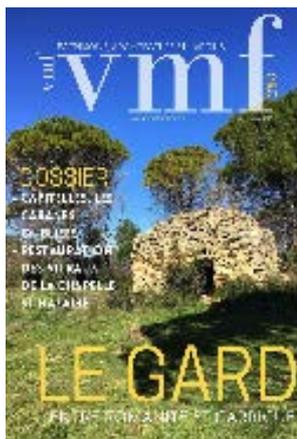
La crise sanitaire que nous traversons est contraignante pour chacun d'entre nous !

Nous avons la chance de vivre dans un beau village. A nous tous de le maintenir propre !!

**Nous pouvons y arriver, ensemble !**



## Retour sur le mardi 30 juin...



Vous vous souvenez peut-être de cet appel lancé sur Facebook pour voter en faveur de la couverture de la revue « **Vieilles Maisons françaises** » (**vmf**) réalisée par les élèves de CM2 de la classe de Madame Deflandre ?

Rappelez-vous, grâce à leur enseignante, les élèves avaient participé au concours « **Patrimoine à la UNE** » qui consiste à choisir et à illustrer un élément du patrimoine de proximité et à rédiger un éditorial pour la revue.

Après avoir eu la chance de rencontrer Romain Hernandez, François Lavergne et Yves Martin, trois experts aubaisiens en patrimoine local, les élèves avaient choisi de mettre en valeur les capitelles grâce à une magnifique photo d'une capitelte aubaisienne. Et ils ont été bien inspirés puisque **la classe a gagné la 1ère place du concours au niveau régional et la 3ème au niveau national.**

Le Mardi 30 juin, la responsable de la délégation gardoise du magazine, Madame Claire de Gourcy s'est déplacée pour annoncer la bonne nouvelle aux élèves. Elle les a amusés en leur rapportant qu'il lui avait fallu expliquer au jury parisien ce qu'était la coronille. L'anecdote a plu aux enfants. Ce beau classement leur a permis de gagner la somme de 300€ que Madame Deflandre a utilisée pour offrir à chaque élève deux entrées pour le musée de la Romanité à Nîmes. Encore une histoire de patrimoine...

Ce même mardi 30 juin, les élèves de CM2 ont eu aussi le plaisir de se retrouver pour un pique-nique au parc des Aubrys. Ainsi, grâce à leurs enseignantes qui avaient tout organisé, ils ont pu finir leur année de façon conviviale. A cette occasion, Monsieur le Maire et les élu.e.s de la commission « Ecoles et jeunesse » les ont félicités pour leur passage en 6ème et leur ont offert **une calculatrice modèle collège et un bon d'achat de 40€** valable, jusqu'au 1er décembre, dans les deux librairies de Sommières. Monsieur le Maire en a aussi profité pour interroger les enfants et leur demander quelles idées ils avaient pour Aubais, de quels aménagements, de quelles infrastructures ils avaient besoin. Avec beaucoup de naturel et de vivacité, ils ont été nombreux à s'exprimer et des dizaines de propositions ont jailli, dont plusieurs pleines de bon sens qui nous inspireront à coup sûr... Et pour finir, **Angel Pobo, notre Maire et Séraphin Peretti-Watel, le Maire du Conseil Municipal des Jeunes** ont pris la pose...



## Appel aux Aubaisiennes et Aubaisiens!

La commission extra-municipale en charge des écoles et de la jeunesse ouvre un groupe de travail sur le projet de la nouvelle école élémentaire.

Si ce projet vous intéresse, faites-vous connaître en envoyant un mail: [contact.mairie@aubais.fr](mailto:contact.mairie@aubais.fr)

Merci !

## Effectifs dans nos écoles :

### A la maternelle :

Petite section :

Madame Dudieuzère / 21 élèves

Petite section/ moyenne section :

Madame Rienda Lacalle / 25 élèves

Moyenne section/ grande section :

Madame Nègre / 24 élèves

Moyenne section / Grande section :

Madame Guiraud / 25 élèves

### A l'élémentaire :

CP : madame Chiva / 26 élèves

CP/CE1 : madame Mercier / 23 élèves

CE1 : madame Cartwright / 25 élèves

CE1/CE2 : mesdames Cholet et Martin / 24 élèves

CE2/CM1 : mesdames Lepolard et Passet / 25 élèves

CM1 : madame Cam / 28 élèves

CM2 : mesdames Costamagna et Martin / 25 élèves

N'hésitez pas à aller consulter le site de l'école élémentaire pour plus d'informations et de précisions : <https://entecole.ac-montpellier.fr/ent/site/ecole-elementaire-publique-daubais>



## Travaux estivaux



Les mois de juillet et d'août - lorsque les cours de récréation ne résonnent plus des jeux des enfants et lorsque les salles de classe sont désertées - sont propices aux travaux et rénovations des écoles.

Nos agents municipaux des services techniques en ont donc profité pour rénover, réparer, visser, poncer, boucharder, tailler, détartrer, poser une étagère par-ci ou déplacer un meuble par-là. Nos ATSEM ont nettoyé et désinfecté les locaux, les objets et les jouets de l'école maternelle.

Ajoutons que quelques travaux plus importants ont pu être aussi réalisés :

- **A l'école maternelle**, deux salles de classe et les portails ont été repeints par Aurélien Fabre, peintre à Aubais.
- **A l'école élémentaire**, les films solaires des vitres ont été changés et les vieux stores de la classe de madame Cam ont été remplacés par des rideaux sur mesure. Nos deux écoles étaient prêtes à la rentrée pour accueillir tous les élèves !



## Jour de rentrée !

Mardi 1er septembre, c'était la rentrée des élèves... une rentrée attendue, une rentrée particulière, une rentrée à nulle autre pareille, crise sanitaire oblige !

Les 95 élèves de l'école maternelle et les 176 de l'école élémentaire ont donc tous repris le chemin de l'école qu'ils avaient quittée dans les conditions si particulières de la mise en confinement du mois de mars dernier. Les parents, masqués et respectueux du protocole sanitaire mis en place, ont accompagné leurs enfants qui ont eu le plaisir de retrouver leur maîtresse et leurs copains ou copines de classe.

**A l'école maternelle**, la rentrée des élèves s'est faite de façon échelonnée avec un accueil tous les quarts d'heure pour chacune des quatre classes, évitant ainsi le regroupement des familles devant le parvis de l'école.

**A l'école élémentaire**, la gestion s'est faite différemment car il aurait été d'une part trop long d'échelonner la rentrée des élèves en fonction des classes et d'autre part quasiment impossible d'éviter que les uns et autres ne se retrouvent devant l'école. Cependant avant de rentrer dans la cour de l'école, chaque élève a dû passer devant la directrice masquée pour recevoir du gel hydro alcoolique aux creux des mains.

Monsieur le Maire avait pris soin de diffuser via les réseaux sociaux **le traditionnel discours de rentrée scolaire** pour éviter un attroupement devant l'école qui aurait été contraire aux règles sanitaires en vigueur. Il a tout de même profité de ce temps de rentrée pour être présent devant l'école et dire un mot de bienvenue au passage de chaque enfant.

Pour favoriser la désinfection et le lavage des mains, la mairie a fait installer dans nos deux écoles (classes et cours de récréation de l'école élémentaire) **16 nouveaux distributeurs automatiques de savon et des flacons de gel hydro alcoolique**.

Par ailleurs, la mairie a doté les écoles de **plusieurs thermomètres frontaux**. Désormais, toutes les classes de maternelle en ont un et quatre ont été mis à disposition à l'élémentaire. Nous profitons cependant de cet article pour demander à tous les parents d'être vigilants et de vérifier la température de son enfant avant de l'envoyer à l'école. Nous rappelons que, selon les préconisations du protocole, un enfant qui présente une température de 38° C (ou plus) ne peut aller à l'école, tout comme un enfant qui présente des symptômes évoquant la Covid-19.



Enfin, nous rappelons à chacun l'importance de faire respecter les gestes barrière à ses enfants, avant et après le temps scolaire. Nous le savons toutes et tous, cette rentrée est sous une pression sanitaire inédite et il est essentiel que nous soyons chacun impliqués afin de faire tout notre possible pour que la situation ne se dégrade pas davantage. **Nous comptons sur vous tous !**



## Le Conseil d'Administration

Le 24 juin 2020 s'est tenu premier Conseil d'Administration du CCAS de la nouvelle équipe municipale. Il est composé de 16 membres, 8 élus et 8 membres nommés par le Maire et Président de droit du CCAS, Monsieur Angel POBO.

### Les membres élus sont:

Ariane CARREAU, Céline COMBE, Lucie DELACRUZ, Hélène LAVERGNE, Mireille SCHNEIDER, Christian ROUSSEL, Jean Claude ROME, Estelle VILLANOVA.

### Les membres nommés sont:

Corinne JEAN, Laurence LE VERGER, Annie NOGUERO, Marie-Jeanne PHILIPPE, Isis HERNANDEZ, Valériane THEBAULT, Annie VAGLIO, Muriel VIGNE.

Lors de cette séance, il a été procédé à l'élection de la vice-présidente. Hélène LAVERGNE a été élue à l'unanimité.

**Une commission permanente** restreinte a été créée ; elle est chargée de l'instruction des demandes de secours à caractère urgent. Elle est composée de Hélène LAVERGNE, Christian ROUSSEL, Mireille SCHNEIDER, Isis SIRVEN HERNANDEZ, Corinne JEAN, Annie VAGLIO.



## L'accueil



Concernant l'accueil du CCAS, il se fera **uniquement sur rendez-vous**, que vous pouvez prendre auprès de Gisèle Soroge, notre secrétaire au 04 66 80 89 07.

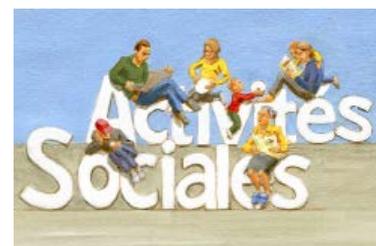
Gisèle a désormais la charge de recevoir les personnes et d'instruire leur demande d'aide tout en respectant la confidentialité.

Les demandes seront alors présentées au Conseil d'Administration ou à la commission permanente si elles présentent un caractère urgent, de **manière anonyme** afin qu'une décision soit prise.

## Activités déjà en place

Cette année, en raison de l'épidémie de COVID 19 et de la mise en place tardive de la nouvelle municipalité, le CCAS doit gérer un budget contraint. Peu de rentrées d'argent car nous n'avons pas pu encore organiser la soirée grillades qui se déroule pendant la fête, etc.....

Comme nous l'avons annoncé dans notre programme et, malgré le contexte, nous nous engageons à maintenir les activités déjà en place, comme la distribution des colis de Noël à nos aînés, l'organisation du goûter des aînés, le cours de gym Seniors (avec de nouvelles conditions), la mutuelle communale, les gestes qui sauvent pour les élèves du CM2, la formation aux premiers secours pour les adultes et le stage post-permis qui s'adresse à un public senior de 60 ans et plus. Ces activités s'adapteront en fonction des règles sanitaires en vigueur.



Pour ce faire, le Conseil Municipal a attribué une subvention supplémentaire au CCAS à titre exceptionnel pour cette année.

## Vide Mairie

Le 5 septembre 2020, pendant le Forum des Associations, nous avons organisé un Vide Mairie et avons vendu du mobilier scolaire ancien provenant de l'école d'Aubais qui était entreposé depuis des années dans des locaux municipaux.

Cette opération a remporté un vif succès et nous avons fait une recette de 1236 euros.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée ainsi que les fonctionnaires des services techniques qui ont assuré les divers déménagements.



## Gym seniors

Les cours de la gym seniors ont repris le mardi 22 septembre 2020 à 10h15 à la salle de judo.

Depuis 2017, le CCAS organise des cours de gym Seniors, animés par Sylvain Vermogen. Ces cours s'inscrivent dans une **démarche de prévention des chutes** en direction des plus de 65 ans.

Durant les séances, seront abordés différents exercices visant à **développer les capacités cardiovasculaires, le renforcement musculaire, la souplesse, la coordination et l'équilibre**. Une attention particulière sera apportée à la prévention des chutes en essayant de les éviter ou d'en limiter les conséquences.

Le tarif est de 60€ par an (soit 20€ x 3 trimestres).

Comme chaque année, un certificat médical vous sera demandé par Sylvain lors de la première séance.

Les nouveaux pourront faire un premier cours d'essai gratuit.

**Les inscriptions** se feront au bureau du CCAS tous les matins de 9h à 12h sauf le jeudi.



**En raison de mesures sanitaires en cours, il vous est demandé de venir avec un masque et du gel hydroalcoolique pour le passage aux vestiaires.**

## Mutuelle Communale

Depuis 2016, Le CCAS d'Aubais participe à la mutualisation de contrats complémentaires de santé, dans le cadre d'une Mutuelle Communale. Le but est de faciliter l'accès à une offre de soins associant de meilleures garanties à des coûts maîtrisés. Déjà plus de 800 personnes adhèrent à ce dispositif sur le territoire de la Communauté de Communes.

Les contrats proposent plusieurs formules de garanties, sans questionnaire médical, avec une garantie immédiate et à vie. Ils peuvent être souscrits par tous, sans emploi, actifs, retraités, jeunes et plus âgés y compris les artisans et commerçants.

Le cabinet Mutéo, représentant local de Miel Mutuelle, vous propose des rendez-vous toute l'année afin de vous conseiller toute l'année.

Une permanence sera organisée à Aubais le lundi 12 octobre 2020 afin d'étudier les situations individuelles.

Une réunion publique est prévue le 29 septembre 2020 à 18h30 au foyer dans le respect des règles sanitaires en vigueur au foyer, venez masqués.

Sous réserve de nouvelles mesures prises par la Préfecture.



## Forum des Associations 2020

Le parc Des Aubrys a accueilli, le **samedi 5 septembre 2020**, le Forum des Associations. Elles étaient au nombre de 21 à avoir répondu présent. Le temps était de la partie et c'est sous les arbres que la convivialité et la bonne humeur ont rythmé la journée.

Cette année, **quelques innovations** ont été mises en place. La plage horaire a été étendue de 9H à 15 H, le food-truck « le Kenavo » nous a régalié avec ses crêpes maison et HWM TV a assuré l'animation tout au long de l'évènement.

L'équipe du CCAS avait préparé des gâteaux et autres gourmandises qui ont rencontré un franc succès, ainsi que le vide mairie au profit de l'association et qui se composait essentiellement de matériel scolaire.



La présence des nombreux aubaisiens nous permet de dire que malgré les conditions défavorables dues au COVID, le forum nouvelle formule est promis à un bel avenir.

Nous tenons à remercier les présidents des associations présentes et leurs adhérents ainsi que les bénévoles et le personnel communal pour leur aide précieuse à l'installation, au rangement du matériel et au bon déroulement de l'évènement.

Nous remercions aussi toutes les aubaisiennes et tous les aubaisiens pour leur participation en espérant que chacun aura trouvé une activité qui lui correspond.

La commission association vous donne rendez-vous l'an prochain en espérant que les contraintes sanitaires soient levées.

## NOS AMIS DE PLUMES ET DE POILS

### REGLONS ENSEMBLE LA QUESTION DES CHATS SAUVAGES ET COMMENÇONS PAR STÉRILISER NOS PROPRES CHATS

Notre commune compte son lot de chats sans propriétaire et nous le déplorons.

Vous les avez sûrement croisés au détour d'une rue de notre village. Ces chats sont mal perçus par certains résidents, mais ils sont aussi affamés et malheureux. **A qui la faute ?**

Une équipe de bénévoles, amoureux des animaux, œuvre depuis plusieurs années, pour leur apporter un peu d'aide en les stérilisant, en leur donnant à manger, en les sociabilisant pour si possible, les placer en famille.

La mairie souhaite s'investir dans cette croisade au côté de ces bénévoles.

Avant toutes choses et malgré toute notre bonne volonté, cette croisade passe par la **RESPONSABILISATION** de chacun d'entre nous devant ce problème.

**Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance qu'il y a à faire stériliser votre chat. Il en va de son bien-être et de sa santé, que ce soit un mâle ou une femelle.**

N'oublions pas que cela permettra de réguler la population déjà très importante des chats errants.

**CHAT NON STÉRILISÉ  
CHAT EN DANGER**

La stérilisation du chat protège sa santé contre :

- Les maladies sexuellement transmissibles d'origines virales
- Les bagarres entre mâles qui occasionnent de nombreuses blessures (infection des morsures et griffures)
- L'extension de son périmètre de promenade et donc la multiplication des risques d'accidents lors de ses déplacements

Comme l'identification, la stérilisation de votre chat est un acte de protection.

**Parlez-en à votre vétérinaire**

[www.jesterilisemonanimal.com](http://www.jesterilisemonanimal.com)

**NOUS SOMMES TOUS CONCERNES  
MERCİ POUR VOTRE MOBILISATION ET VOTRE SOUTIEN**

## Notre cimetière fait peau neuve!



Au vu du délabrement de la façade principale du cimetière, avec risque d'effondrement de certains blocs de pierre, la nouvelle municipalité a décidé de procéder à des travaux de rénovation. L'objectif est de nettoyer et consolider l'ensemble de l'édifice qui fait partie de notre patrimoine collectif.

En effet, cette façade est marquée par deux entrées principales, une donnant accès à la partie protestante du cimetière, l'autre étant réservée aux personnes de confession catholique.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise aubaisienne OB Construction.



D'autres travaux de préservation du cimetière et de ses habitants ont déjà été réalisés : sécurisation de certains tombeaux et abattage d'arbres dangereux.



## PAROLE A L'OPPOSITION

### Tribune des élus complémentaires

Le 15 mars 2020, une page s'est tournée pour la commune et le flambeau a été passé à une nouvelle équipe, ayant annoncé beaucoup de changements.

Nous regrettons que notre programme ne puisse pas aboutir et nous souhaitons que AUBAIS ne pâtisse pas des futures décisions.

Nous serons attentifs à préserver l'intérêt des Aubaisiens et la qualité de notre environnement.

Trois conseils municipaux se sont déroulés depuis l'élection, la répartition des élus que nous sommes dans les différents syndicats et commissions est insuffisante voire inexistante. C'est regrettable car nous avons la volonté constructive de contribuer au travail des élus et de partager notre expérience.

Nous avons foi en la démocratie y compris participative.

Le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement réalisé en 2016 continue d'être exécuté tel que prévu, et les récentes délibérations du conseil municipal du 10 septembre en sont le témoin.

Nous remercions la nouvelle équipe municipale et Monsieur le Maire de nous laisser une place dans le bulletin municipal, cependant le délai très court entre le moment où nous avons appris qu'un bulletin municipal allait sortir et sa parution montre la faiblesse d'une communication basée uniquement sur les réseaux sociaux.

Nous restons à votre écoute et portez-vous bien.

Pour le groupe : Madeleine Bucquet, Pilar Chaleyssin, Estelle Villanova

## ASSOCIATION ARTANGO-COSMOS

Chers amis du tango,

Après 15 ans d'expérience dans l'enseignement, j'aimerais vous présenter un concept d'enseignement pour le Tango Argentin.

Aujourd'hui, comment peut-on apprendre dans un laps de temps assez court et avec beaucoup de plaisir, l'une des danses de couple la plus intéressante. Pour ce faire, vous devez savoir que le tango argentin est l'une des plus anciennes danses de couple dans le monde. Il a été créé à la fin du XIXe siècle, soit depuis plus de 120 ans.

Quand on voit le tango, on remarque immédiatement beaucoup de combinaisons de pas chorégraphiques chez les couples qui dansent. La première impression ne vous trompe pas. Le Tango a en fait plus de combinaisons possibles que le rock et la salsa réunis. C'est peut-être pourquoi, dans de nombreux esprits, la rumeur a été maintenue, que le tango est extrêmement difficile à apprendre et nécessite beaucoup de temps.

Heureusement, les systèmes d'enseignement se sont beaucoup développés. Aujourd'hui, les temps de formation ont généralement diminué de moitié. Un élément central du Tango Argentino est l'improvisation. Cela le distingue de toutes les autres danses de couple. Il y a des éléments qui existent seulement dans le Tango Argentino.

Nous travaillons avec un système d'enseignement moderne, de sorte qu'aujourd'hui vous pouvez apprendre le tango sans trop de difficulté.

**En raison de la crise sanitaire, nous sommes fermés jusqu'à nouvel ordre ; SEULS les cours particuliers sont maintenus sur rendez-vous.**

**Informations :** 06.64.93.41.37  
www.artango-cosmos.com



### FOYER René TRIAL

Les différents ateliers reprendront aux dates habituelles si les conditions sanitaires le permettent.

Chaque responsable d'atelier avertira ses adhérents de la reprise ou non, et de la date exacte.

Les intervenants des ateliers de Pilate, yoga et peinture ont été complètement rémunérés au 3ème trimestre alors que les cours ont été arrêtés totalement ou partiellement en raison du coronavirus. De ce fait, la cotisation 2020/ 2021 sera aménagée pour les anciens inscrits.

La bibliothèque fonctionnera les lundi et mardi de 16h30 à 18h et le samedi de 17 à 18h dès la rentrée scolaire. Les livres rendus continueront à être mis de côté pendant une semaine. Le port du masque restera obligatoire et du gel hydroalcoolique restera à votre disposition.

Le concours d'écrits n'ayant pu avoir lieu au printemps 2020, il sera reporté au printemps 2021. Les textes déjà déposés seront pris en compte.

Bonne rentrée à tous.

### AUBAIS 2000

Nous avons le regret de vous annoncer que le voyage du mois d'octobre n'aura pas lieu cette année. En raison des incertitudes liées à la situation sanitaire, il nous est difficile de l'organiser.

Une journée sera peut être possible à l'automne. Nous vous tiendrons informés.

### Association de la Colline des Pins.

Ce premier bulletin depuis les élections de mars 2020 nous offre l'opportunité de saluer la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

Nous ne doutons pas que celle-ci saura finaliser les aménagements en cours dans notre quartier et plus largement à Aubais, répondant aux attentes de tous.

Fondée en 2001, notre association est née de la volonté de préserver l'environnement et le cadre de vie du quartier dit « La Colline des Pins », dans un esprit de solidarité et de convivialité qui s'est renforcé au fil du temps.

La question du débroussaillage constitue d'ailleurs le tout dernier exemple. Chacun d'entre nous a su prendre ses responsabilités, en sorte que le quartier répond aujourd'hui aux normes de la sécurité Incendie. Cette mise aux normes s'est avérée coûteuse et passablement difficile dans bien des cas; c'est pourquoi nous comptons sur ce point participer à une réflexion sur l'entretien à venir des zones concernées, et sur l'évolution de la réglementation...

C'est dans un même esprit de participation citoyenne que certains de nos adhérents apportent d'ores et déjà leur concours aux actions et projets du CCAS; d'autres vocations, dans d'autres secteurs, sauront assurément se manifester le moment venu.

Rappelons ici à tous ceux qui pourraient être concernés, que l'association est ouverte à tout le quartier dit « de la Colline des Pins » : Chemin des pins, Impasse des Pins, Chemin de la Cabane de Trial, Chemin des Oliviers, Impasse des Ecureuils, chemin de Travers ...

Le Président Patrick Vaglio

## CLUB ATHLETIQUE AUBAISIEEN



Salut à toutes et à tous,

Nous avons installé une borne distributeur de gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle, condamné les douches et demandé à tous de respecter les gestes barrières (voir affichage dans la salle) afin d'éviter les risques de contamination du Covid-19.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces consignes qui nous permettrons de rester ouvert pendant cette période difficile.

N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai à la salle.

Sportivement,

L'équipe du CAA  
Contact : ca.aubais@gmail.com  
Tél. 06 23 72 17 43

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au samedi : 8h30 - 21h NON-STOP  
Fermé le dimanche

## Familles Rurales

Informations et inscriptions aux cours:

Piano et chant: Véronique FORAND,

06 24 30 05 18

Guitare et éveil musical: Nicolas WAGNER,

06 42 99 59 00

## JUDO CLUB AUBAISIEEN



La saison dernière s'est terminée prématurément pour nos judokas.

Nous avons tout de même pu remettre les grades obtenus aux récipiendaires, ce qui nous a permis de finir sur une note positive.

La trêve estivale est terminée. Il est temps pour tous de remettre le judogi et de reprendre l'entraînement !

Les cours ont repris le 7 septembre. Toutes les mesures sanitaires seront respectées afin de permettre à chacun de s'entraîner dans les meilleures conditions.

Pour la sécurité de tous, l'**inscription en ligne est obligatoire** avant le premier entraînement, même s'il s'agit d'un cours d'essai : [www.judoclubaubais.sportsregions.fr](http://www.judoclubaubais.sportsregions.fr)

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et essayer le judo dans la bonne humeur au JCA!



## L'Association des Parents d'Elèves



Repartie en force, l'APE est ravie de vous avoir retrouvés dès la première semaine de septembre pour un PETIT-DEJ' convivial le vendredi 04 septembre à partir de 08h15 devant les 2 écoles du village.

Le plus : Café OFFERT et viennoiseries artisanales vendues symboliquement.

Nous vous espérons en bonne santé et comptons sur vous pour bien appliquer les règles de distanciation sociale afin que nous puissions tous lutter efficacement contre Coco le virus et passer malgré tout de bons moments ensemble.

Concernant les autres événements, nous croisons les doigts pour qu'elles aient lieu (*sous réserve des conditions sanitaires au moment de la manifestation*), à savoir :

**09 octobre 2020** : Assemblée générale de l'APE, fin de journée, salle des fêtes

**10 octobre 2020**: Fête de la rentrée à partir de 15h -> tout parent volontaire pour nous aider est bienvenu, nous avons besoin de vous !

**31 octobre 2020** : Halloween bien sûr ...

La date du loto n'a pas encore été fixée et doit être discutée avec les écoles.

**Restez informés sur ... euh non, nous n'avons pas encore de radio APE d'Aubais mais nous aurons bientôt une page Facebook :**

- Cahier de liaison pour les maternelles

- Lieu url pour les primaires

- Panneau lumineux de la mairie

- Emails envoyés aux adhérents -> nous vous attendons nombreux (adhésion via le formulaire papier distribué à la rentrée dans le cahier de liaison des enfants)

Nous avons bien conscience que le lien social présentiel est difficile dans ce contexte particulier mais nous mettrons tout en œuvre pour vous protéger lors des manifestations et nous protéger nous aussi.

Nous vous tiendrons bien entendu informés des nouvelles recommandations mises à jour qui encadrent les associations. Nous avons tous à cœur d'offrir à nos enfants des moments de plaisir qu'ils n'ont pas eu l'an passé.

Suite à de nombreuses confusions observées, nous tenions à vous rappeler les différences entre :

• L'APE, Association des Parents d'élèves, qui organise des événements extra-scolaires dont les bénéfices sont reversés aux écoles

• L'OCCE, l'Office Central de la coopération à l'école qui est un mouvement pédagogique national qui encourage et soutient la coopération comme valeur centrale à l'école.

• Les représentants des parents d'élèves, qui eux assistent aux conseils d'école.

Au plaisir de vous revoir bientôt ...masqués !

L'APE

## BAILA FLAMENCO



C'est la rentrée ! Avec beaucoup de nouveautés... Suite à cette année 2019/2020 chaotique qui restera gravée à jamais dans nos mémoires...

L'association Baila Flamenco fait sa rentrée 2020/2021 en respectant toutes les barrières de sécurité dues au coronavirus...

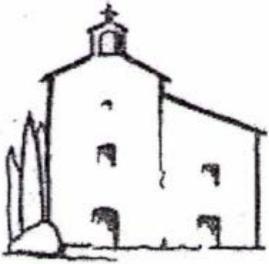
Suite au renvoi et au manque de motivation du professeur Géraldine Bianco à la fin du 2e trimestre, une nouvelle professeur de flamenco, "Lola Tarantos", nous a rejoins. Connue pour ses passages dans différents programmes télévisés et les nombreux spectacles où elle se produit dans toute la région Occitanie avec une grâce et une beauté du geste rarement vues, elle vous fera découvrir les différentes danses du flamenco rumba Gypsie et Sévillane avec énormément de passion et d'envie.

Prenez soin de vous...

La présidente Baila Flamenco Soraya...



## « Les Amis de Saint-Nazaire d'Aubais »



C'est sous des mesures inhabituelles que s'est déroulée, cette année, la fête de Saint-Nazaire. Elle a débuté par une messe en plein air, à l'ombre du grand chêne, qui réunissait une centaine de personnes, accompagnée par trois jeunes gens d'Aimargues (une chanteuse, et 2 instrumentalistes) ainsi que le concours des cigales, suivie par la traditionnelle procession à la croix.

Le lendemain, c'est au Parc des Aubry que s'est déroulé le repas champêtre pour déguster un délicieux poulet basquaise mijoté par nos deux meilleurs cuisiniers.

Le parc était entièrement occupé par de nombreuses tables espacées comme il se doit, afin de respecter les mesures sanitaires et il fallait bien tout cet espace pour accueillir les nombreux convives.

Convivialité, bonne humeur et entraide ont su donner une ambiance très sympathique à cette merveilleuse soirée.

**Un très grand merci à tous les bénévoles qui, malgré la chaleur, sont venus aider à la mise en place de ce repas ainsi qu'au rangement final. Merci à tous ceux qui nous ont facilité la tâche aux tables ainsi que celles qui ont confectionné des gâteaux.**

**Merci également à toutes les personnes qui se sont pliées de bonne grâce à ces nouvelles mesures sanitaires.**

### A L'ANNEE PROCHAINE !



#### Visites de la Chapelle

Comme chaque année, les visites à la Chapelle organisées par l'Ensemble paroissial de Vauvert-Vergèze sont reconduites **les dimanches après-midi**

**Du 6 septembre au 25 octobre 2020  
De 16H à 19H**

**Des visites par groupe sont possibles tout au long de l'année. Pour cela, il suffit d'appeler Maryse Courdouan : 06.29.66.47.67 ou Nicole Barthes : 06.31.76.96.69**

## Les Ateliers villageois d'urbanisme du CIL

Prochain RDV le 7 novembre



Notre collectif citoyen s'est constitué en décembre 2018, d'abord pour faire entendre son opposition au projet d'aménagement du site de l'Argilier en un centre commercial, au concept dépassé et aux impacts négatifs en matière environnementale et de sécurité, ensuite, pour solliciter les citoyen-nes du village à participer et être actifs et acteurs de la qualité de vie au village en faisant remonter besoins, envies, rêveries, aspirations, idées... Le CIL a ainsi animé tout au long de l'année 2019, 3 ateliers villageois d'urbanisme ayant réuni une centaine de personnes autour des thèmes des paysages, de l'environnement, du patrimoine et de l'urbanisme. Les élections municipales puis le COVID ont obligé à mettre en sommeil ces animations.

Une nouvelle municipalité est sortie de cette élection, ouvrant de nouvelles perspectives au débat citoyen et à la démocratie participative appelé de ses vœux par notre association.

Nous reprendrons donc nos animations à la rentrée avec une nouvelle séance, ouverte à toutes et à tous, prévue le samedi 7 novembre après-midi autour d'une conférence débat-rencontres avec des personnes, citoyen-nes et élu-es, ayant réalisé des projets « inspirants » et/ou ayant fait l'expérience de démarches citoyennes participatives pour dynamiser leur village, histoire d'alimenter nos réflexions futures pour la conduite des projets communaux.

Pour rappel, le CIL est une association collégiale apolitique, ouverte à toutes et à tous, sans visée électorale. Son ambition est de mobiliser l'intelligence et l'imagination collectives pour enrichir le débat citoyen ; ceci en constituant des « boîtes à outils collaboratives »



pouvant servir à l'élaboration de projets collectifs allant dans l'intérêt commun des habitant-es du village.

**Contact / adhésion :  
cil.info@gmail.com**

Le nom de notre association ?

## Collectif Citoyen d'Accueil des Migrants Aigues-Vives Aubais



Nos adhérent-es viennent de ces deux villages essentiellement, mais également de Calvisson, Langlade. Certains sont là depuis la création, d'autres nous ont rejoint quelque temps après.

Nous avons créé ce collectif en 2018 parce que nous ne pouvions plus rester inactifs devant la situation dramatique que vivent tant de personnes obligées de quitter, de fuir leur pays à cause des guerres ou des persécutions.

La première difficulté pour nous a été de trouver un logement. Après de nombreuses recherches sur Aubais et Aigues-Vives, nous avons eu la chance qu'un logement nous soit proposé sur Aubais.

A partir de là, nous avons contacté la Fédération d'Entraide Protestante, et par le couloir humanitaire, deux jeunes syriens sont arrivés ici fin mai 2019. Depuis, nous les accompagnons pour leur demande d'asile. Nous avons découvert au fur et à mesure tous les problèmes, tous les obstacles à surmonter : multiples démarches administratives, apprentissage de la langue, malentendus parfois liés à la différence de culture ...

La situation actuelle : A. et B. sont en attente de leur convocation par la CNDA - Cour nationale du Droit d'Asile- (après avoir été déboutés par l'OFPRA - Office Français de Protection des réfugiés et Apatrides)  
N'ayant pas le droit de travailler, ils reçoivent une aide de l'État mais nous les soutenons financièrement pour une partie du loyer et leur assurance.

Nous espérons que d'autres personnes viendront nous rejoindre ! Pour nous contacter : collectif.av@gmail.com

## PILATES, YOGA, SALSA CUBAINE, Reprise des cours de l'association SO DANSE le mardi 15 septembre

**"DOMINGO CAFÉS SALSA"**  
**Tous les 3èmes dimanches du mois, de 17h à 20h**, on danse la salsa au "Théâtre de Nathalie".

### SALSA CUBAINE

La joie de danser une salsa ludique et intense.

Les cours de Salsa ont lieu **JEUDI** (au Théâtre de Nathalie, 102 chemin du moulin de carrière)

**niveau 1** > 19h15-20h15

**niveau 2** > 20h15-21h15

et tous les derniers jeudis du mois, pratique salsa : rendez-vous pour danser ensemble et partager un moment de convivialité tous niveaux confondus.

### + LES STAGES SALSA

**Pour découvrir la Salsa Cubaine et/ou enrichir sa danse et son style.**

Les dates, lieux et horaires vous seront communiqués ultérieurement.

### PILATES

Maintien, renforcement et tonicité musculaire, assouplissement, respiration, détente...

**MARDI** > 10h30-11h30 (salle de danse, 10 chemin de la croix d'Alexis)

**MERCREDI** > 19h-20h (salle de danse, 10 chemin de la croix d'Alexis)



### YOGA (Hatha Yoga)

Ouverture, recentrage, équilibre, respiration...  
"Se délier, se relier..."

**MARDI** > 19h-20h (salle de danse, 10 chemin de la croix d'Alexis)

**JEUDI** > 10h30-11h30 (au Théâtre de Nathalie, 102 chemin du moulin de carrière)

### + LES ATELIERS PILATES & YOGA DU DIMANCHE

4 ateliers découverte et/ou approfondissement de 10h à 12h.

Dimanche 18 octobre, 17 janvier, 18 avril et 20 juin

Les thématiques et les lieux des ateliers vous seront communiqués ultérieurement.



## Horizons Web Média prépare la rentrée du Théâtre de Nathalie !

Voici la programmation du théâtre Aubaisien  
situé au 102 chemin du Moulin de Carrière.  
Renseignements et réservations : 06 65 45 22 28  
Site internet : [www.leteatredenathalie.fr](http://www.leteatredenathalie.fr)

**2 octobre à 20h30** : Les « LADYBIRD'Z » . Groupe à 80% féminin qui reprend les plus grands succès du Funk, de la Soul et du Rythm and blues.

**9 octobre à 20h30** : Régine Pascal en concert . Retrouvez l'ambassadrice de la Camargue dans ses chansons bien de chez nous.

**16 octobre à 20h30** : Le duo « GLAMIFIK » . Une soirée intimiste au programme les plus grands standards de la chanson en version Guitare/voix.

**23 octobre à 20h30** et **25 octobre à 14h30** : « L'IMITATION 130 » avec Bastien Seignouret . La voix des autres, le roi de l'imitation pour 2 représentations.

**30 octobre à 20h30** : « LES RENÉS », le trio de comiques Gardois investit la scène du théâtre. Humour toujours !

**6 novembre à 20h30** : « À COUTEAUX TIRÉS ». Théâtre d'improvisation.

**13 novembre à 20h30** : « HOMMAGE À CLAUDE NOUGARO » avec le Collyn's Group

**20 novembre à 20h30** : « STÉPHANE DAVID ». L'humoriste de Martigues revient... Sera -t -il prêt cette fois ?

**27 novembre à 20h30** : « LA RÉVOLUTION POSITIVE DU VAGIN » avec Élodie KV. Un spectacle simplement hilarant !

**4 décembre à 20h30** : « RICOUNE - AUTOUR DE MARCEL ». Découvrez notre Ricoune national dans un spectacle aux accents du midi.

**11 décembre à 20h30**: « 1 HEURE 1/2 DE RETARD ». Une pièce de théâtre pour terminer l'année , sous le signe de l'humour toujours et encore.

**Le 29 janvier 2021 à 20h30** , la pièce à succès « LE DINER DE CONS » va réjouir le théâtre pour une seule et unique représentation. A ne manquer sous aucun prétexte.

## La Marche Nordique, une activité Sport santé

La marche nordique se pratique avec des bâtons légers ou lestés, en pleine nature et en toute saison.

Accessible à tous, c'est une source reconnue de bien être physique et moral.  
Idéale pour parfaire sa condition physique ou simplement s'aérer.

Elle renforce l'ensemble du corps en préservant les articulations tout en sollicitant raisonnablement le muscle cardio-vasculaire.

Assez technique, cette pratique demande un apprentissage sérieux, dispensé par un professionnel.



MARCHE  
NORDIQUE

avec Anne



Monitrice OTOPE®,  
Nordic Power® Master Trainer

[www.sport-xp.fr](http://www.sport-xp.fr)

Venez vous initier avec Anne, apprendre la gestuelle et découvrir notre belle région dans la joyeuse énergie du groupe.

Lundi, mercredi  
Samedi ou dimanche

INFOS : [anne@sport-xp.fr](mailto:anne@sport-xp.fr)

06.86.23.08.57

## En cette rentrée 2020, il nous semble nécessaire de faire un point « Survoltés »



Le parc photovoltaïque d'Aubais est le fruit de 6 ans de mobilisation de l'association. Les Survoltés (<https://survoltes.fr/>). Il a été réalisé puis exploité par la SAS Le Watt Citoyen (<https://survoltes.fr/le-watt-citoyen/parc-photovoltaique/>). Cette belle réussite nous a valu une exposition médiatique importante aussi bien à la télévision, qu'à la radio ou dans les journaux. Nous avons reçu de nombreux visiteurs, animé des soirées débats avec des citoyen-nes souhaitant développer des projets similaires sur leur territoire. Nous avons également rencontré des chercheur-ses, des thésard-es en sciences sociales (Universités, CNRS) souhaitant mettre en lumière les particularités de ce projet.

Cette aventure avait cependant un goût d'inachevé pour certains Survoltés, dans la mesure où elle n'avait véritablement de sens que si elle faisait tâche d'encre sur nos territoires, tout en s'intégrant dans un véritable projet de Transition Énergétique, mais également Écologique et Sociale.

Le projet ACTTE -Accélérateur Citoyen pour un Territoire en Transition Énergétique- est ainsi né (<https://actte.fr/>). La Région Occitanie et l'Ademe, déjà convaincus de notre implication, ont co-financé le recrutement d'un salarié ingénieur en décembre 2019. Clément, diplômé de l'école des Mines de Nantes, a pour première mission de fédérer les structures citoyennes, productrices d'Énergie Renouvelable (EnR) du Gard. Il développe et met en place de nouveaux projets de production d'EnR en intervenant dans le cadre des Plans Climats des Collectivités locales (intercommunalités, et/ou communes). Les premiers résultats sont très encourageants et ce, malgré la période difficile du COVID et les retards dans la mise en place des nouvelles municipalités et intercommunalités.

A présent les Survoltés, vont pouvoir se concentrer sur le développement de projets de production d'EnR sur notre commune et communauté de communes, mais également aider à l'émergence de projets liés au mouvement de Transition que les habitants de notre territoire, souhaiteront développer : réhabilitation thermique des logements, accompagnement pour la réduction des consommations énergétiques, déplacements doux, réduction des déchets, jardins partagés ...

Les engagements de la nouvelle équipe municipale nous semblent une opportunité à saisir pour lancer ces réflexions et travailler à leur développement.

N'hésitez pas à nous contacter par email : [contact@survoltes.fr](mailto:contact@survoltes.fr).

## Le club Gard O Dog

entame sa 4e année sur les terres d' Aubais.

Avec plus de 70 adhérents de tous âges et des chiens de toutes tailles le club organise en février (6 et 7 février 2021) des sélections nationales afin de recruter les meilleurs binômes qui participeront aux championnats fédéraux 2021 !

Vous aimez courir, marcher ou pédaler avec votre chien ? Rejoignez nous !

Chaque sortie a un seul mot d'ordre :  
LE PLAISIR

Contact :  
Gladys 0679291372  
Page FB : "Gard O Dog"



# PERMIS DE CONSTRUIRE

FERNANDEZ Pedro	146 Chemin des Fadareilles	Refusé	17/03/2020
Commune AUBAIS	Chemin du Cros de Fave	Accordé	14/04/2020
LETTERON Anne-Charlotte	Chemin du Stade	Accordé	07/04/2020
BONNEFOUX Sylvain	100 Chemin de Fonfougassière	Accordé	18/06/2020
SALCEDO Thomas	926 Route d'Aigues Vives	Accordé	24/07/2020
QUERELLE Josette	366 Chemin du pioch	Refusé	24/07/2020
LETTERON Anne-Charlotte	Chemin du Stade	Annulé	30/07/2020
BALDEN Aurélien	1155 Route d'Aigues Vives	Annulé	04/08/2020
ACCARIES Norbert	20 chemin du rieu	Annulé	04/08/2020
DJOURDEM Charef	Chemin de la Croix d'Alexis	Annulé	11/09/2020

## DECLARATION PREALABLE

BRAHIM Marc	Garrigues Planes	Non opposition	13/02/2020
ROMERSI Sébastien	364 Chemin du Pioch	Non opposition	10/03/2020
VIGNAUD Jack	97 Chemin du Stade	Non opposition	19/03/2020
GUIRAUDET Pascal	132 Chemin du Carnaval	Non opposition	25/03/2020
JACOB Erik	95 Chemin de la Roque	Non opposition	31/03/2020
MABRIEZ Jean-Michel	Chemin Fonfougassière	Opposition	07/04/2020
GELIS William	46 Impasse du Clapas	Non opposition	07/04/2020
LEHRY Marc	219 Chemin du Camp Neuf	Non opposition	07/04/2020
BALLY Francis	401 Chemin des Pins de la Motte	Non opposition	09/04/2020
MARBRIEZ Jean-Michel	Chemin Fonfougassière	Opposition	13/05/2020
SOUBEIRAN Maec	104 Chemibn du Mas St Jean	Non opposition	18/05/2020
FERRERO Frédéric	100 Chemin de la Cabane de Trial	Non opposition	26/05/2020
LELUT Michel	302 Chemin de l'hermitage	Opposition	05/06/2020
EURL VIAL Vincent pour Mme AYET	116 Chemin de Lagardie	Non opposition	08/06/2020
LAISI André	269 Chemin des Masques	Non opposition	09/06/2020
VALENTIN Océane	366 Chemin du Pioch	Non opposition	12/06/2020
HOULES Cédric	14 Chemin de l'Hermitage	Non opposition	23/06/2020
CADENEL Michel	336 Chemin du Pioch	Non opposition	24/06/2020
SARL LE DEMEURE	26 Avenue Emile Léomard	Non opposition	24/06/2020
VACHER Philippe pour Mme BIEL	203 Rue du Pioch	Non opposition	09/07/2020
CROUZET Sébastien	246 Route de Congénies	Non opposition	16/07/2020
CCRVV	7 Avenue Emile Léonard	Non opposition	23/07/2020
CCRVV	3300 Chemin de Travers	Non opposition	23/07/2020
SANCHEZ Sylvie	Chemin des Mûriers	Non opposition	30/07/2020
ROBERT Cédric	874 Chemin de Junas	Non opposition	10/08/2020
EDF ENR pour JEULIN	8 Chemin de Sous les Clos	Non opposition	10/08/2020
FAUSTIN Raphaël	391 Chemin des Pins de la Motte	Opposition	12/08/2020
MARTIN GOUSSET Pierre	Chemin des Fadareilles	Non opposition	21/08/2020
COLOMB Nicolas	5 Place du Colombier	Opposiition	21/08/2020
Mairie AUBAIS	Rue de l'Argilier	Non opposition	25/08/2020
SAS IMMOMEX	18 Rue des Tonneliers	Annulé	31/08/2020
MARTINEZ André	60 Chemin de l'Hermitage	Non opposition	04/09/2020

## N° À SAVOIR

**Pompiers** : 18 (fixe) 112 (portable)

**Policier municipal** : police.municipale@aubais.fr - 06.15.45.34.47

**Gendarmerie** : 17 / 04.66.80.03.29

**Police intercommunale** : 04.66.53.25.51 (à partir de 18h30, 7j/7j)

**SAMU** : 15

**Violences faites aux Femmes** : 3919 ou 17 en cas d'urgence

**SAUR** (Eau potable) : Service Client - 04.30.62.10.00  
Dépannage - 04.30.62.10.08

**AQUALTER** (Eaux usées) : 04.67.04.26.79

**Eclairage Public SPIE** : 0.800.055.066 (n° vert)

**Gaz** : 0.810.433.030

**Electricité** : 09.726.750.30

**Orange** : Service commercial : 10.14 Dépannage 7 j/7 : 39.00

## MÉDICAL

<b>MEDECINS GENERALISTES</b>	04.66.80.79.30	Dr Michel CADILHAC	Centre Médical M.N.R. 1, Lotissement La Condamine
	04.66.77.11.68	Dr François LUCAS	
	04.66.80.72.07	Dr Sylvestre SARRUT	Chemin du Mas de la Vieille
<b>PHARMACIE</b>	04.66.80.72.42	Lundi au vendredi	8h50/12h30 – 14h30/19h30
		Samedi	8h50/14h
<b>DENTISTES</b>	04.66.80.70.14	Dr Mathias LACROIX	Centre Médical M.N.R. 1, Lotissement La Condamine
		Dr Céline BRES	
		Dr Ariane TRAVAUX	
<b>INFIRMIERES</b>	04.66.80.70.50	Nathalie MARION	1, Route d'Aigues Vives
	06.75.87.08.99	Sylvie COPP (04.66.80.20.44)	
	06.69.00.69.31	Adeline GALTIER	44, Chemin des Détours
	04.66.35.22.50	Montserrat FERRES CARRION	
	06.24.48.23.51	Corinne QUITTET	4, Rue Mastroquet
	06.77.13.01.63	Anne-Marie GENEVOIS	902, Route d'Aigues-Vives
<b>SAGE-FEMME</b>	07.70.08.54.81	Mme COLLET	1, Route d'Aigues Vives
<b>OSTÉOPATHE</b>	07.78.38.05.48	Margaux LOVETRI	40, Chemin du Mas de la Vieille
<b>MASSEUR-KINE. OSTÉOPATHE</b>	04.66.80.77.87	Muriel VEZINET	10, Rue du Chemin Neuf
	04.66.80.14.94	Audrey ROUQUETTE	ZAC Oreille - 18, Chemin du Moulin de Carrière
Michaël LE DOUCEN			
<b>ORTHOPHONISTE</b>	07 80 00 83 31	Clémence REMMEAU	ZAC Oreille- 18, Chemin du Moulin de Carrière
<b>PSYCHANALYSTE</b>	06 38 13 83 68	Sandrine LAMBERT	305, chemin de l'Oreille

## VIE QUOTIDIENNE

### MAIRIE

11, avenue Emile Léonard  
CS 40002 - 30250 AUBAIS Cedex  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi  
8h30 - 12h et 14h - 17h30  
Jeudi 8h30 - 12h  
tél : 04.66.80.89.00  
fax : 04.66.80.23.54  
contact.mairie@aubais.fr  
www.aubais.fr

### Communauté de Communes RHONY VISTRE VIDOURLE

Lundi au jeudi  
9h - 12h et 14h - 18h  
Vendredi  
9h - 12h et 14h - 17h  
tél : 04.66.35.55.55

### Maison de retraite

Les Mazets de l'Argilier :  
04.66.73.63.20

### DÉCHETTERIE

Du lundi au samedi  
8h30 - 12h et 14h - 17h30  
Fermée le mardi

### ORDURES MENAGÈRES

Mardi et samedi matin : Bac Vert  
Jeudi matin : Bac Jaune

### LA POSTE

Lundi : 9h - 12h  
Mardi : 9h - 12h  
Mercredi : FERMÉ  
Jeudi : 9h - 12h  
Vendredi : 9h - 12h  
Samedi : 9h - 12h  
Levée du courrier tous les jours  
10h  
tél : 04.66.80.70.60

### BIBLIOTHÈQUE

Mardi, Jeudi : 16h - 18h  
Samedi : 17h - 18h  
04.66.80.70.38

### MARCHÉ

Mardi : 8h - 13h  
Place du Cluz

### PAROISSE CATHOLIQUE

Abbé Sébastien VERDIER  
tél : 04.66.53.28.47  
182, av. Emile Jamais  
30310 Vergèze

### ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

Pasteur Christophe GRANADE :  
04.66.72.09.78 (Calvisson)  
Pasteur Iris SINGER :  
04.66.53.12.81 (Aujargues)

### NOTAIRE

#### Etude principale :

2 avenue Emile Léonard  
30250 AUBAIS  
Tel : 04 66 80 60 80  
Fax : 04..66.80.22.07  
Mail : henri.roquefeuille@notaires.fr

#### Bureau annexe :

101 route d'Aubais  
30670 AIGUES-VIVES  
(Tout courrier doit être adressé  
au bureau principal à AUBAIS)  
Tel : 04 66 80 60 80  
Fax : 04.34.32.75.82